

Arrêté préfectoral SG DCL BRGE du 31-12-2025  
établissant la liste des publications de presse et services de presse en ligne habilités  
à publier les annonces judiciaires et légales  
valable du 1er janvier au 31 décembre 2026 pour le département de la Guadeloupe

## VENTES

FC07801



SCP MORTON & ASSOCIÉS  
Avocats au Barreau de Guadeloupe,  
Saint-Martin, Saint-Barthélemy  
30 Rue Delgrès 97110 POINTE A PITRE  
Tel 0590 82 32 45

### AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

En l'audience du JUGE DE L'EXÉCUTION du TRIBUNAL JUDICIAIRE DE POINTE A PITRE, Nouveau Palais de Justice 16 rue Dugommier 97110 POINTE A PITRE aura lieu une adjudication LE JEUDI 25 JUIN 2026 à 10h

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles dont la désignation suit :

#### À LA DEMANDE :

**La société dénommée EOS FRANCE**, Société par actions simplifiée au capital de 18 300 000,00 € immatriculée au RCS de PARIS sous le n° 488 825 217, dont le siège social est 74 rue de la Fédération 75015 PARIS 15 (France), agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domicilié en cette qualité audit siège. Venant aux droits de la société CASDEN BANQUE POPULAIRE, société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable, dont le siège social est au 1 bis rue Jean Wiener-Champs sur Marne, 77447 Marne-La-Vallée Cedex 2, immatriculée au RCS de Meaux sous le numéro 784 275 778, représentée par Monsieur Laurent BURGUIERE, Directeur Général Adjoint suivant acte de cession de créances en date du 06 mars 2023.

#### DESCRIPTION :

Les biens et droits immobiliers situés sur la commune de MORNE-A-L'EAU (97111) consistant en trois parcelles de terre cadastrées sous les relations suivantes :  
Section-Numéro-Lieudit-Contenance  
AX-378-Chazeau-20a 00ca  
AX-379-Chazeau-04a 01ca  
AX-242-Chazeau-02a 34ca  
La moitié indivise de la parcelle AX 379 et un quart indivis de la parcelle AX 242

Une construction à usage d'habitation y est édifée sur trois niveaux avec un air de stationnement, un petit jardin, une piscine avec wc, et local de piscine.

Le rez-de-jardin est composé d'une terrasse, une salle de jeux, un bureau, un coin cinéma.

Le rez-de-chaussée est composé de deux terrasses, d'un séjour, une cuisine, un couloir de distribution, une salle d'eau, deux chambres avec dressing dont une avec salle de bains attenante.

L'étage est composé d'une mezzanine, une salle de bains, deux chambres.

Le tout pour une superficie approximative de 310.90m<sup>2</sup> soit 184.89m<sup>2</sup> de surface loi carrez

#### CONDITIONS DE LA VENTE :

Tout intéressé peut prendre communication du cahier des conditions de vente au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire Nouveau Palais de Justice 16 rue Dugommier 97110 POINTE A PITRE, ou au cabinet de la SELAS SCP MORTON & ASSOCIÉS sur rendez-vous pris au 05 90 82 32 45.

Les enchères doivent être portées par ministère d'avocat inscrit au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin & Saint-Barthélemy.

Une seule visite des lieux sera organisée.

La vente aura lieu le JEUDI 25 JUIN 2026 en un seul lot sur la mise à prix de :

**SOIXANTE-DIX MILLE EUROS**

(70 000 €)

Frais en sus.

Fait à POINTE-A-PITRE, le 27 avril 2026.

Signé  
La SELAS SERVICES CONSEILS  
PLAIDOIRIES MORTON & ASSOCIÉS  
représentée par  
Maître Louis-Raphaël MORTON

Doss n° 20231380/ LR/ KL

FC07802



SCP MORTON & ASSOCIÉS  
Avocats au Barreau de Guadeloupe,  
Saint-Martin, Saint-Barthélemy  
30 Rue Delgrès 97110 POINTE A PITRE  
Tel 0590 82 32 45

### AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

En l'audience du JUGE DE L'EXÉCUTION du TRIBUNAL JUDICIAIRE DE POINTE A PITRE, Nouveau Palais de Justice 16 rue Dugommier 97110 POINTE A PITRE aura lieu une adjudication LE JEUDI 25 JUIN 2026 à 10h

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles dont la désignation suit :

#### À LA DEMANDE :

**Madame Jocelyne Marie VERGER**, née PORVILLE le 8 décembre 1949 à BASSE TERRE (97100), de nationalité française, domiciliée Chemin de la plage Anse à la gourde 97118 SAINT FRANCOIS (Guadeloupe), et

**Monsieur Pierrot Placide VERGER**, né le 11 octobre 1952 à Morne à l'Eau (971), de nationalité française, domicilié chemin de la plage Anse à la gourde 97118 SAINT-FRANÇOIS (Guadeloupe)

#### DESCRIPTION :

Les biens et droits immobiliers situés sur la commune de PETIT BOURG (97170) vendus en un lot unique consistant en deux parcelles de terre cadastrées sous les relations suivantes :

#### Section-Numéro-Lieudit-Contenance

AH-392-La Lézarde-05a 80ca

AH-393-La Lézarde-05a 48ca

Un dépôt de pièces de lotissement LES HAUTS DE TORVETTE en date du 18-12-2015 a été publié le 30-03-2016 sous le volume 2016P1127.

Une constitution de servitude de passage en date du 18-12-2015 a été publiée le 30-03-2016 sous le volume 2016P1128 avec les parcelles AH 394 comme fonds servant et AH 392-AH 393-AH 385-AH 386-AH 387-AH 388-AH 390 comme fonds dominant.

L'une des parcelles est recouverte de végétation et l'autre est dans la forêt.

#### CONDITIONS DE LA VENTE :

Tout intéressé peut prendre communication du cahier des conditions de vente au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire Nouveau Palais de Justice 16 rue Dugommier 97110 POINTE A PITRE, ou au cabinet de la SELAS SCP MORTON & ASSOCIÉS sur rendez-vous pris au 05 90 82 32 45.

Les enchères doivent être portées par ministère d'avocat inscrit au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin & Saint-Barthélemy.

Une seule visite des lieux sera organisée.

La vente aura lieu le JEUDI 25 JUIN 2026 en 1 SEUL LOT sur la mise à prix de :

**SOIXANTE-DIX MILLE EUROS**

(70 000 €)

Frais en sus.

Fait à POINTE-A-PITRE, le 27 avril 2026.

Signé

La SELAS SERVICES CONSEILS  
PLAIDOIRIES MORTON & ASSOCIÉS  
représentée par  
Maître Louis-Raphaël MORTON

Doss n° 20231204/ LR/ KL

FCI02495

FRUCTUS BARATHON AVOCATS  
Me Valérie FRUCTUS-BARATHON  
Avocat à la Cour  
Immeuble Plein Sud -  
Rue Claude BLANDIN - MOUDONG SUD -  
97122 BAIE-MAHAULT  
Tel 0590 28 20 68  
Email : barathon.avocat@gmail.com

### AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

En l'audience du JUGE DE L'EXÉCUTION du TRIBUNAL JUDICIAIRE DE POINTE A PITRE sis au Palais de Justice de ladite ville, LE 25 JUIN 2026 A 10 HEURES

#### AUX REQUETES POURSUITES ET DILIGENCES DE :

La SCI LONA 1, société civile immobilière, Boulevard Marquisat de Houelbourg - Immeuble Espace Vital Bât A ZI de JARRY - 97122 BAIE-MAHAULT, inscrite au RCS de PAP sous le n° 893 927 673 représentée par Monsieur VIRAPIN Loïc, né le 04/08/1981 à SARCELLES, son gérant, Ayant pour avocat la SELARL FRUCTUS BARATHON AVOCATS par Me Valérie FRUCTUS BARATHON, Avocat au Barreau de la Guadeloupe, Saint-Martin & Saint-Barthélemy, demeurant Immeuble Plein Sud - Rue Claude BLANDIN - MOUDONG SUD - 97122 BAIE-MAHAULT, tel 0590 28 20 68 email : barathon.avocat@gmail.com, au cabinet de laquelle domicile est élu, il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles dont la désignation suit :

Les biens et droits immobiliers sis sur la commune de BAIE-MAHAULT et cadastré sous les relations suivantes :

#### Section-Numéro-Lieudit

AN-102-Galeries de Houelbourg

AN-103-Galeries de Houelbourg

Le lot 28, consistant en un local commercial au rez-de-chaussée du centre commercial Les Galeries de Houelbourg. Le local est actuellement occupé par un magasin.

Aux charges et conditions insérées au cahier des conditions de la vente dressé par Me Daniel WERTER, et déposé au Greffe du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de POINTE A PITRE Palais de Justice sis en ladite ville où on peut en prendre connaissance sur la mise à prix de :

82 500 € (QUATRE VINGT DEUX MILLE CINQ CENTS EUROS)

Les enchères ne pourront être moindre de MILLE EUROS (1000 €) et devront être portées par un avocat inscrit au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin & Saint-Barthélemy.

Vous pouvez consulter le cahier des conditions de la vente au Greffe du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de POINTE A PITRE.

## MARCHÉ PUBLIC

FC07800



### AVIS DE PUBLICITE

RÉGION GUADELOUPE  
M. Président du Conseil Régional - Le Président  
Av. Paul Lacavé  
97100 Basse-Terre

Tél : 05 90 80 40 40  
mél : achat@regionguadeloupe.fr  
web : https://www.regionguadeloupe.fr  
SIRET 23971001500029

Le marché ne fait pas l'objet d'une procédure conjointe

Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques;

L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée : 12 mois

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Objet : **Conception scénographique et déploiement du Pavillon des Îles de Guadeloupe au village de départ de la Route du Rhum destination Guadeloupe 2026 au Quai Saint Malo**

Référence acheteur : 2026AO0452

Type de marché : Services

Procédure : Procédure ouverte

Code NUTS : FRY10

Durée : 12 mois.

à compter du 23/06/26

Description : Le contrat porte sur les prestations suivantes : conception scénographique et déploiement du pavillon des Îles de Guadeloupe au village de départ de la Route du Rhum destination Guadeloupe 2026 au Quai Saint Malo.

Lieu : Hall d'expositions Le Quai Saint Malo

Montage : à partir du 13 octobre 2026

Démontage : à partir du 1er novembre 2026 (17h - horaire à confirmer)

Classification CPV :

Principale : 79931000 - Services de décoration d'intérieur

Complémentaires : 39154100 - Stands d'exposition

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : OUI

Forme de la procédure : Division en lots : non

Les variantes sont refusées

Valeur estimée hors TVA : 250 000,00 euros

Options : non

Reconditions : non

Conditions de participation

Critères : renvoi au R.C.

Marché réservé : NON

Critères d'attribution :

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

Dépôt dématérialisé : Activé

Remise des offres : 28/05/26 à 12h00 heure locale de l'acheteur au plus tard, (soit le 28/05/26 à 18h00 heure de Paris au plus tard.)

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : 4 mois, à compter de la date limite de réception des offres.

Modalités d'ouverture des offres :

Date : le 28/05/26 à 12h00

Lieu : Guadeloupe

Renseignements complémentaires :

Il s'agit d'un marché périodique : NON

Adresse à laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus : RÉGION GUADELOUPE

Av. Paul Lacavé

97100 Basse-Terre

Tél : 05 90 80 40 40

mél : achat@regionguadeloupe.fr

Instance chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GUADELOUPE, 34 chemin des Bougainvilliers, Cité Guillard, 97100 Basse-Terre, Tél : 05 90 38 49 00 - Fax : 05 90 81 96 70, mél : greffe.ta-basse-terre@juradm.fr, web : https://guadeloupe.tribunal-administratif.fr

Service après duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GUADELOUPE, 34 chemin des Bougainvilliers, Cité Guillard, 97100 Basse-Terre, Tél : 05 90 38 49 00 - Fax : 05 90 81 96 70, mél : greffe.ta-basse-terre@juradm.fr

Envoi à la publication le : 28/04/26

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 28/04/26

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Cette consultation bénéficie du Service DUME.

Arrêté préfectoral SG DCL BRGE du 31-12-2025  
établissant la liste des publications de presse et services de presse en ligne habilités  
à publier les annonces judiciaires et légales  
valable du 1er janvier au 31 décembre 2026 pour le département de la Guadeloupe

Pour retrouver cet avis intégral, déposer un pli, allez sur <https://www.eguade-loupe.com>

FC07799



## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

### RÉGION GUADELOUPE

M. Président du Conseil Régional - Le Président

Av. Paul Lacavé  
97100 Basse-Terre  
Tél : 05 90 80 40 40  
mèl : [achat@regionguadeloupe.fr](mailto:achat@regionguadeloupe.fr)  
web : <https://www.regionguadeloupe.fr>  
SIRET 23971001500029

Le marché ne fait pas l'objet d'une procédure conjointe.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;  
L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée : 12 mois  
Accord-cadre avec un seul opérateur.

Objet : **Conception scénographique et déploiement du Pavillon des Îles de Guadeloupe au village de départ de la Route du Rhum destination Guadeloupe 2026 au Quai Saint Malo.**

Référence acheteur : 2026AO0452

Type de marché : Services  
Procédure : Procédure ouverte  
Code NUTS : FRY10

Durée : 12 mois à compter du 23/06/26

Description : Le contrat porte sur les prestations suivantes : conception scénographique et déploiement du pavillon des Îles de Guadeloupe au village de départ de la Route du Rhum destination Guadeloupe 2026 au Quai Saint Malo.

Lieu : Hall d'expositions Le Quai Saint Malo

Montage : à partir du 13 octobre 2026

Démontage : à partir du 1er novembre 2026 (17h - horaire à confirmer)

Classification CPV :

Principale : 79931000 - Services de décoration d'intérieur

Complémentaires : 39154100 - Stands d'exposition

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : OUI

Forme de la procédure : Division en lots : non

Les variantes sont refusées

Valeur estimée hors TVA : 250 000,00 euros

Options : non

Reconductions : non

Conditions de participation

Critères : renvoi au R.C.

Marché réservé : NON

Critères d'attribution : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

Dépôt dématérialisé : Activé

Remise des offres : 28/05/26 à 12h00 heure locale de l'acheteur au plus tard, (soit le 28/05/26 à 18h00 heure de Paris au plus tard.)

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : 4 mois, à compter de la date limite de réception des offres.

Modalités d'ouverture des offres :

Date : le 28/05/26 à 12h00

Lieu : Guadeloupe

Renseignements complémentaires :

Il s'agit d'un marché périodique : NON

Adresse à laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

RÉGION GUADELOUPE

Av. Paul Lacavé  
97100 Basse-Terre  
Tél : 05 90 80 40 40  
mèl : [achat@regionguadeloupe.fr](mailto:achat@regionguadeloupe.fr)  
Instance chargée des procédures de

recours :  
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GUADELOUPE,

34 chemin des Bougainvilliers,

Cité Guillard,

97100 Basse-Terre,

Tél : 05 90 38 49 00

Fax : 05 90 81 96 70,

mèl : [greffe.ta-basse-terre@juradm.fr](mailto:greffe.ta-basse-terre@juradm.fr),

web : <https://guadeloupe.tribunal-administratif.fr>

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GUADELOUPE,

34 chemin des Bougainvilliers,

Cité Guillard,

97100 Basse-Terre,

Tél : 05 90 38 49 00

Fax : 05 90 81 96 70,

mèl : [greffe.ta-basse-terre@juradm.fr](mailto:greffe.ta-basse-terre@juradm.fr)

Envoi à la publication le : 27/04/2026

Date d'envoi du présent avis au JOUE et

au BOAMP : 27/04/2026

Renseignements complémentaires :

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Cette consultation bénéficie du Service DUME.

Pour retrouver cet avis intégral, déposer un pli, allez sur <https://www.eguade-loupe.com>

Publication aux supports de presse suivants : Le Probant

Le président du Conseil régional

Ary CHALUS

**Abonnez-vous**

**en ligne**

**[www.leprobant.fr](http://www.leprobant.fr)**

**Notre mail :**

**[contact@leprobant.fr](mailto:contact@leprobant.fr)**

**Notre téléphone :**

**0590 22 24 39**

**Une annonce légale  
à publier en Guadeloupe ?**

**Simple, Facile**

**Paiement sécurisé**

**Votre attestation  
immédiatement  
dans votre boîte mail**

**24 H / 24 - 7 Jours / 7**

**[www.leprobant.fr](http://www.leprobant.fr)**